

Communiqué de presse

14 décembre 2017 - N° 30

SCOR apporte son soutien à la science actuarielle avec l'attribution des Prix de l'actuariat dans cinq pays en 2017

Chaque année, SCOR récompense les meilleurs travaux de recherche dans le domaine de l'actuariat en attribuant des prix dans plusieurs pays à travers le monde. Ces prix, dont certains sont financés par la Fondation SCOR pour la Science, ont pour but de promouvoir la science actuarielle, de développer et d'encourager la recherche dans ce domaine et de contribuer à faire progresser la connaissance et la gestion des risques. Ces distinctions constituent un gage d'excellence dans le secteur de l'assurance et de la réassurance.

D'octobre à décembre 2017, les prix SCOR de l'actuariat ont été décernés dans cinq pays : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suède et le Royaume-Uni.

Les jurys des prix SCOR de l'actuariat sont composés de chercheurs et de professionnels de l'assurance, de la réassurance et de la finance mondialement reconnus. Les lauréats sont sélectionnés en fonction de leur maîtrise des concepts actuariels, de la qualité des instruments d'analyse qu'ils utilisent et de l'originalité de leurs travaux en matière d'avancée scientifique et d'application possible aux métiers de la gestion du risque.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Depuis plus de vingt ans, les prix SCOR de l'actuariat récompensent chaque année des travaux innovants menés par de jeunes actuaires du monde entier. SCOR est fier de soutenir ainsi de nouvelles réflexions sur l'analyse et la gestion des risques tout en favorisant l'émergence et la reconnaissance de jeunes talents. Ces prix témoignent de l'engagement de long terme de SCOR en faveur de la recherche et s'inscrivent dans le cadre de l'action de la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science* ».

*

* *

Présentation des lauréats 2017 des prix SCOR de l'actuariat

Communiqué de presse

14 décembre 2017 - N° 30

- **Le 13 octobre à Stockholm, en Suède**, Svein Børre Solvang, directeur général de SCOR Sweden Re et Malcolm Newman, Managing Director du hub EMEA, ont remis le prix de l'actuariat pour la Suède lors de la conférence annuelle de SCOR Sweden Re. Le prix a été attribué à **Magnus Carlehed** de la Swedbank, pour son mémoire « *Aggregation of capital requirements in Solvency II standard formula* » (*L'agrégation des besoins en capitaux sous la formule standard de Solvabilité 2*).
- **Le 20 novembre à Stuttgart, en Allemagne**, Frieder Knüpling, Chief Risk Officer de SCOR, a remis les prix de l'actuariat pour l'Allemagne à **Karen Rödel**, de l'Université d'Ulm, pour sa thèse « *Analysis of Solvency Capital on a Multi-Year Basis* » (Analyse du capital de solvabilité sur une base pluriannuelle) (premier prix), à **Anton Forstner** de l'Université des Sciences Appliquées de Rosenheim, pour sa thèse « *Bavarian Additiv – Eine Erweiterung des additiven Reservierungsverfahrens um den Zusammenhang zwischen Paid und Incurred* » (Bavarian Additiv - Une extension de la méthode de provisionnement additif prenant en compte la relation entre les sinistres payés et les sinistres survenus) (deuxième prix), et à **Jan Natolski** de l'université d'Augsburg, pour sa thèse « *Mathematische Fundierung und Analyse replizierender Portfolios in der deutschen Lebensversicherung* » (Fondement et analyse mathématique des portefeuilles répliquants dans l'assurance vie allemande) (troisième prix).
- **Le 21 novembre à Londres, au Royaume-Uni**, Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, et Chris Daykin, ancien chef du Centre d'études actuarielles du gouvernement britannique, ont décerné le prix de l'actuariat pour le Royaume-Uni à **Pengziwei Luo**, de la Cass Business School (City University de Londres), pour son mémoire « *Credibility balanced Bias vs. Instability trade-off within Double Chain Ladder* » (*L'arbitrage entre l'instabilité et le biais pondéré par la crédibilité dans la méthode Double Chain Ladder*).
- **Le 12 décembre à Milan, en Italie**, le professeur Nino Savelli, professeur à l'Université Cattolica de Milan, Umberto Gavazzi, Chief Underwriting Officer des Traités P&C Monde, et Alessandra Zorza, Responsable Souscription Vie, ont remis les prix pour l'Italie. **Maria Magdalena Magurean**, de l'Università La Sapienza di Roma, et **Francesca Giorgolo**, de l'Università degli Studi di Firenze, ont été récompensées pour leurs thèses respectivement intitulés « *Extrapolation methods of the Term Structure of Interest Rates under Solvency II* » (*Méthodes d'extrapolation de la courbe des taux d'intérêt sous Solvency II*) et « *Extreme Value Theory: statistical estimates and actuarial evaluations for seismic risk in Italy* » (*Théorie des valeurs extrêmes : estimations statistiques et évaluations actuarielles du risque sismique en Italie*).
- **Le 14 décembre à Paris, en France**, Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, et André Lévy-Lang, Président du jury, ont remis les prix de l'actuariat pour la France, en partenariat avec l'Institut des actuaires. **Khalil Said**, de l'Institut de Science Financière et d'Assurances de l'Université Lyon 1, s'est vu attribuer le prix des Jeunes docteurs pour sa thèse intitulée « *Mesures de risque multivariées et applications en science actuarielle* ». **Julien Vedani**, de l'Institut de Science Financière et d'Assurances de l'Université Lyon 1, a reçu une mention spéciale pour sa thèse « *Conceptualisation et Mise en Œuvre du processus Own Risk and Solvency Assessment pour l'Assurance Vie* ». **Jennifer Pariente**, de l'Université Paris-Dauphine, a reçu le prix des Jeunes actuaires pour son mémoire intitulé « *La modélisation du risque géographique en assurance habitation* ».

Communiqué de presse

14 décembre 2017 - N° 30

Pour consulter l'ensemble des mémoires et des thèses primés, visitez les pages dédiées au soutien du Groupe à la science actuarielle sur notre site : <https://www.scor.com/fr/carriere/prix-de-lactuariat/bibliotheque-des-prix.html>.

*

* *

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 75 43

mbouchon@scor.com

Ian Kelly

Directeur des Relations Investisseurs

+44 203 207 8561

ikelly@scor.com

<http://www.scor.com/>

Twitter : [@SCOR_SE](https://twitter.com/SCOR_SE)

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2016 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 3 mars 2017 sous le numéro D.17-0123 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».